

La zone de préhension

On entend par zone de préhension, l'espace dans lequel une personne peut atteindre et manipuler un équipement ou un dispositif de commande (robinet, clavier, interrupteur, vanne, poignée de porte et de fenêtre, système d'occultation...).

Nous partons du principe que la zone de préhension d'une personne en chaise roulante correspond à celle d'une personne valide assise de taille moyenne.

La zone de préhension d'une personne en chaise roulante est limitée tant en hauteur qu'à l'horizontale. Que la manipulation du dispositif se fasse de profil ou de face, trois éléments doivent être pris en compte :

- > la hauteur de l'équipement ;
- > l'aire de rotation face à celui-ci ;
- > la distance horizontale d'approche.

La hauteur

Afin de se situer dans la zone de préhension d'une personne en chaise roulante, les équipements doivent respecter une certaine hauteur par rapport au sol.

On constate que, le coude appuyé sur l'accoudoir, la personne conserve toujours force et précision pour manipuler un dispositif.

La hauteur de préhension la plus confortable est la hauteur d'appui. Elle correspond à la hauteur de l'avant-bras posé à plat sur l'accoudoir de la chaise roulante. On s'accorde dès lors à placer les dispositifs entre la hauteur d'appui et la hauteur limite de l'avant-bras relevé vers le haut, le coude toujours posé sur l'accoudoir.

L'aire de rotation devant l'équipement

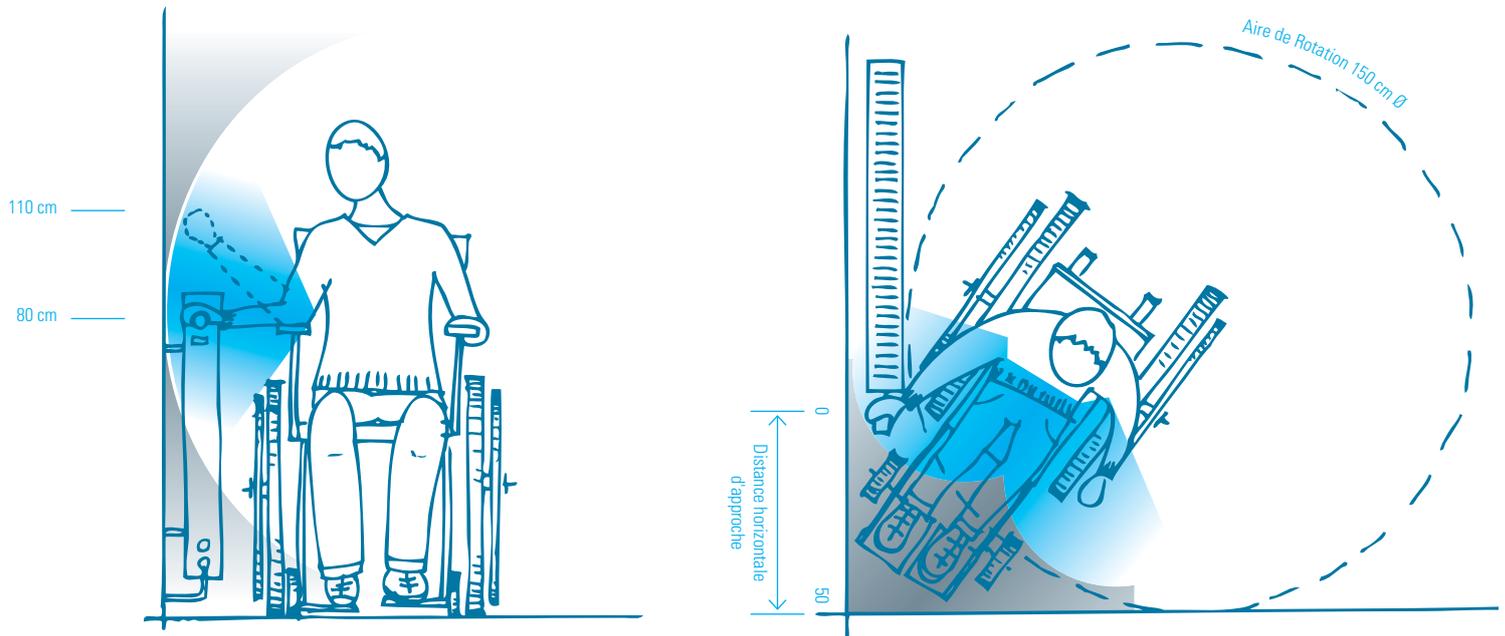
Pour pouvoir manipuler un dispositif en étant positionnée de manière adéquate, la personne en chaise a besoin d'espace pour se mouvoir. Une aire de rotation minimale, libre de tout obstacle, doit alors être présente face à l'équipement.

La distance horizontale d'approche

Les types de chaise roulante (manuelle ou électrique) et de repose-pieds influencent les limites de préhension à l'horizontale. Plus leur encombrement est important, plus la personne aura des difficultés à s'approcher de l'équipement qu'elle souhaite manipuler, tant de profil que de face.

Pour une préhension de profil...

Une zone d'approche libre de tout obstacle doit être prévue de part et d'autre de l'équipement. Les commandes seront donc placées à une certaine distance des murs ou de tout angle rentrant (par exemple : une vanne thermostatique).



Pour une préhension de face...

On constate que l'emprise des jambes de la personne assise et des repose-pieds limite directement l'approche. C'est le cas par exemple pour actionner un robinet placé sur un lavabo.

Deux mesures doivent alors absolument être prises :

1. prévoir un dégagement sous la tablette, suffisamment profond et large, afin que les personnes en chaise roulante puissent glisser leurs jambes ;
2. positionner le dispositif à portée de main.

